

## Association des Maîtres Agriculteurs de Suisse Romande

Procès-verbal de la 64<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle du vendredi 2 décembre 2022 à Presinge.

Présidence : Fabrice Nagel

Secrétariat : Simon Egger

- Ordre du jour :
1. Approbation du PV de l'AG 2021
  2. Rapport du comité :
    - A. du président
    - B. du délégué à la commission de maîtrise
    - C. du délégué à AGORA
  3. Comptes 2022 et rapport de la commission de gestion
  4. Budget 2023
  5. Approbation des procès-verbaux de dissolution des groupements régionaux
  6. Cotisations 2022
  7. Election des délégués régionaux
  8. Election d'un 2<sup>ème</sup> suppléant à la commission de gestion (Neuchâtel)
  9. Proclamation des membres honoraires (volée 1972)
  10. Admission des nouveaux membres (volée 2022)
  11. Propositions individuelles et divers

Il est 10h00 lorsque notre président Fabrice Nagel souhaite la bienvenue à tous les représentants en leurs fonctions respectives, les collègues et les Maîtres-agriculteurs. Il débute avec une interrogation : 2022, une année à oublier ou à se souvenir comme référence de tous ce qui peut nous arriver ? L'année écoulée nous a montré, encore une fois, ce qu'est un extrême, elle ne peut pas être oubliée, mais nous ne pouvons que nous adapter. L'élément qui nous lie toutes et tous est la terre, cette ressource essentielle qui souffre soit du climat, soit de la bêtise humaine. Quand en Suisse Romande, nous voyons la terre s'ouvrir par manque d'eau, ou sa production se faire anéantir par la grêle, dans d'autres contrées pas très lointaines, la terre est saccagée et ses ressources sont soit bloquées ou détruites, juste pour que cette terre change de drapeau.

Nous pouvons qualifier cette année de tous les excès, que ce soit les matières premières, l'énergie, les moyens de production, le climat, tous les éléments se sont alignés pour mettre à mal la profession.

Certes, la guerre est certainement l'événement le plus marquant de cette année, mais pour les producteurs, l'événement le plus marquant de nos générations cette année, a été de voir pour la première fois les rayons alimentaires de nos magasins vides. Durant la pandémie, c'était arrivé parce que la population avait fait des stocks, mais cette fois-ci, le grenier alimentaire européen voir mondial a été touché, bloqué...l'Ukraine.

Cette année nous aurons donc vu : une guerre des biens vitaux, de l'énergie, de l'alimentation ; des millions de personnes cherchant de l'aide à travers toute l'Europe ; des pétroliers, des armateurs qui encaissent des milliards et des milliards sur le dos des peuples qui se saignent pour survivre ; des consommateurs français et allemands qui viennent acheter des produits de base en Suisse, tels que beurre, huile, moutarde, etc. ; des coûts de production records dus à l'énergie, les engrais, etc. ; les productions qui voient leur prix augmenter, mais certes insuffisamment ; les médias qui suivent, heure par heure, le trajet d'un paquebot (céréaliier) rempli de blé ; une menace de pénurie d'énergie ; des footballeurs climatisés et des supporters sous des lampes à gaz.

Tout cela permet d'affirmer haut et fort notre attachement à cette terre qui nous nourrit et aux valeurs qu'elle représente. Il est important de transmettre à tous les concitoyens qu'une fois dans notre vie, nous aurons peut-être besoin d'un médecin, d'un dentiste, d'un avocat, d'un pharmacien, d'un professeur, d'un menuisier, etc., mais tous les jours, trois fois par jour, nous avons besoin d'un agriculteur pour nous nourrir.

Fabrice Nagel déclare alors notre 64<sup>ème</sup> assemblée générale ouverte. Il propose, ensuite, de passer au premier point de l'ordre du jour.

## **1. Approbation du PV de l'AG 2021**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est accepté à l'unanimité.

## **2. Rapport du comité**

### **A. Le rapport du Président**

Fabrice Nagel explique que durant l'année écoulée, le comité ne s'est réuni que deux fois : une fois, chez notre caissière, Elodie Baudin, à Montricher, suivi d'une visite de son exploitation ; et une fois par vidéoconférence au mois de septembre, car tout le monde était en pleine période de travaux. En effet quelques points urgents devaient être traités, et une heure à mettre au programme est plus aisé que 7-8 heures pour les plus éloignés. Durant la pandémie, nous nous sommes toujours rencontrés et, aujourd'hui, nous utilisons la vidéoconférence, au moins nous aurons retenu une des solutions de la pandémie.

Notre très cher ancien président s'ennuyait de nous et nous a conviés chez lui pour une pool-party, piscine et grillades pour une chaude soirée d'été. Un grand merci à Sébastien ainsi qu'à son épouse pour le chaleureux accueil.

Fabrice Nagel remercie également l'ensemble du comité pour la qualité du travail fourni durant l'année, même sans se voir, chacun se complète à merveille avec une vision commune pour la profession, quelle magnifique équipe.

### **B. Du délégué à la commission de maîtrise**

Philippe Bise témoigne son plaisir de voir les personnes présentes au fil des années, mais évoque rapidement la problématique des jeunes qui ne sont pas nombreux pour la maîtrise. Il nous présente les chiffres concernant le brevet et la maîtrise :

1. Pour le brevet, 40 diplômes ont été décernés en 2020, 33 en 2021 et 58 en 2022. Il y a donc une belle progression avec un chiffre qui n'avait pas été aussi élevé depuis la mise en place du nouveau système avec visite d'exploitation. 115 candidats sont inscrits pour l'étude et la visite d'exploitation, session 2023.

Il y a toujours un grand nombre d'échecs en Suisse Romande, qui s'explique souvent par un manque de préparation (souvent faite au dernier moment) et de motivation.

Les grandes cultures présentent un taux d'échec de 32%, ce qui est plus bas que les années précédentes. Le module de grandes cultures biologiques présente un taux d'échec important de 45%, tout comme détention de vaches mères (43% d'échec) et engraissement de veaux (45% d'échec).

Pour les examens finaux, le taux d'échec n'est que de 20% cette année, il s'agit donc d'une bonne volée.

2. Pour la maîtrise, 9 diplômes ont été décernés en 2020, 17 en 2021, et 9 en 2022. 35 candidats sont inscrits pour le business plan et l'entretien pour 2023.

La problématique rencontrée au niveau de la maîtrise est que beaucoup de candidats sortent d'une formation ES et sont compétents dans les modules théoriques avec un taux d'échec relativement bas (20%) ; par contre, le taux d'échec augmente à 46% pour le Business plan et 43% pour l'entretien professionnel, il s'agit de personnes qui ne sont pas encore assez impliqués dans l'exploitation et cela peut leur poser problème dans la stratégie de gestion d'entreprise.

Philippe Bise regrette toujours le fait qu'il y ait encore trop peu de candidats qui se présentent à la maîtrise suite à la réussite de leur brevet. En effet, dans la maîtrise, il y a tout ce qui permet d'être un bon chef d'exploitation et de bien gérer son entreprise.

En 2028, il y aura discussion pour une nouvelle mouture brevet-maîtrise. Il sera alors important de prendre en compte le fait que beaucoup évaluent le travail que cela demande, en plus du travail sur l'exploitation, comme trop important, et qu'un brevet leur suffit.

Il propose que chacun encourage les jeunes à continuer avec la maîtrise à la suite du brevet et remercie finalement l'audience pour son écoute.

Nous remercions Philippe pour sa présentation.

### **C. Du délégué Agora**

Maryline Linder prend la parole pour son rapport et explique qu'elle a repris en cours d'année le mandat de Fabrice Nagel, qui venait d'être nommé comme président de l'AMASR.

Jusqu'à-là, elle a pu assister à 4 séances où les sujets suivants ont été abordés :

- La communication
- La situation des marchés
- L'initiative contre l'élevage intensif (votation du 25 septembre 2022)
- Les initiatives populaires en suspens
- La sécheresse
- La politique agricole 22+
- La révision de la formation professionnelle
- L'accueil social sur les exploitations
- L'approvisionnement énergétique
- Les révisions des lois, etc.

Après les deux initiatives sur les phytosanitaires de l'année dernière, nous avons une fois de plus su convaincre les consommateurs de nous faire confiance en votant non à l'initiative contre l'élevage intensif. Dans un monde toujours plus connecté, mais pas à la terre, nous remarquons qu'il est nécessaire et primordial de mettre l'accent sur la communication de nos pratiques agricoles en Suisse, surtout que nous sommes, dorénavant, confrontés chaque année à des initiatives touchant l'agriculture. En parlant de communication, il semble que nos dirigeants ne soient pas autant à notre écoute en matière de politique agricole. Une stratégie visant à garantir une sécurité alimentaire, tout en produisant de manière respectueuse du climat, de l'environnement et des animaux, comment dire... La guerre en Ukraine, la sécheresse touchant certaines régions, le manque de fourrage, l'approvisionnement en eau dans les alpages, la hausse considérables des coûts de production

(carburants, intrants, énergie) démontrent que nous n'avons pas de soucis à nous faire ; mettons encore plus de SPB sur nos surfaces afin de compenser écologiquement ce que nous importerons en contrepartie ! En bref, encore bien des défis nous attendent mais tâchons de rester avant tout producteurs et non chasseurs (de primes), soyons positifs et même si c'est difficile restons motivés ! Maryline remercie l'audience pour son attention.

Nous remercions Maryline pour son rapport.

### 3. Comptes 2022 et rapport de la commission de gestion

Elodie Baudin, collaboratrice AGORA et caissière de l'AMASR nous présente les comptes 2022.

Nous commençons par les pertes et profits pour 2022 :

- Dans les recettes, cette année il y a eu 14'990CHF de cotisations encaissées.
- Depuis cette année, il n'y a plus de remboursement de cotisations aux groupements régionaux (votations de l'année dernière : suppression des groupements)
- Il y a eu 8'170CHF de dons, ce qui est un peu moins que l'année précédente.
- Pour la remise des diplômes, l'AMASR s'occupe d'encaisser les repas pris et ensuite reverse cela au groupement qui organise, cela représente 15'255CHF pour la remise des diplômes de 2021.
- Il y a 130CHF de pertes sur débiteurs : il s'agit d'une mise à jour des cotisations impayées depuis longtemps.
- Le total représente 38'285CHF.
- Aux niveau des charges, nous retrouvons la remise des diplômes (15'255CHF).
- L'Assemblée Générale qui était l'année passée à Bevaix a coûté 3'560CHF.
- Les cotisations aux organisations de 1'819CHF sont les cotisations pour AGORA, AGIR et pour l'Ecole à la ferme.
- Les charges pour organe de révision de 222CHF, il s'agit du contrôle des comptes.
- Comme SwissExpo n'a pas eu lieu, il n'y a pas de charges pour publicité et manifestations.
- L'administration représente 11'623CHF de charge, il s'agit des vacations du comité, frais d'envois postaux, et impressions d'enveloppes ou de papiers en-tête.
- Le résultat de l'exercice 2022 se conclut sur un bénéfice de 5'633CHF.

Produits	31.10.2022	Budget 2022	31.10.2021
Cotisations	14'990.00 CHF	13'240.00 CHF	12'120.00 CHF
Cotisations groupements	0.00 CHF	0.00 CHF	2'570.00 CHF
Dons	8'170.00 CHF	8'500.00 CHF	9'756.00 CHF
Remise des diplômes	15'255.00 CHF	13'000.00 CHF	0.00 CHF
Pertes sur débiteurs	130.00 CHF	0.00 CHF	0.00 CHF
Intérêts reçus	0.00 CHF		0.00 CHF
Produits extraordinaires			
<b>Total Produits</b>	<b>38'285.00 CHF</b>	<b>34'740.00 CHF</b>	<b>24'446.00 CHF</b>

Charges			
Remboursement aux groupements régionaux	0.00 CHF	0.00 CHF	2'570.00 CHF
Charges remise des diplômes	15'255.00 CHF	13'000.00 CHF	0.00 CHF
Assemblée générale	3'560.00 CHF	3'500.00 CHF	0.00 CHF
Cotisations organisations	1'819.40 CHF	2'000.00 CHF	1'894.60 CHF
Charges pour organe de révision	222.00 CHF	500.00 CHF	0.00 CHF
Publicité, manifestations	0.00 CHF	400.00 CHF	0.00 CHF
Administration	11'623.80 CHF	17'440.00 CHF	11'575.60 CHF
Frais comptes postaux	171.19 CHF	250.00 CHF	174.00 CHF
<b>Total Charges</b>	<b>32'651.39 CHF</b>	<b>37'090.00 CHF</b>	<b>16'214.20 CHF</b>
<b>Résultat de l'exercice - perte</b>	<b>5'633.61 CHF</b>	<b>-2'350.00 CHF</b>	<b>8'231.80 CHF</b>

Pour le bilan 2022 :

- A l'actif, il y a le compte courant avec 87'233CHF.
- Les débiteurs, 350CHF, il s'agit des factures ouvertes.
- Dans les passifs, les charges à payer de 21'802CHF sont les vacances, AGORA, et les repas encaissés pour la remise des diplômes 2022.
- L'AMASR avait fait caisse pour le groupement genevois pour la remise des diplômes, et ces 2012CHF ont été passé dans le capital propre pour 2022.

		2022	2021
ACTIFS	CCP 12-15064-6	87'233.46 CHF	75'732.65 CHF
	Débiteurs	350.00 CHF	360.00 CHF
	AT - Produits à recevoir	0.00 CHF	0.00 CHF
		<u>87'583.46 CHF</u>	<u>76'092.65 CHF</u>
PASSIFS	Créanciers	0.00 CHF	0.00 CHF
	Compte d'attente	190.00 CHF	110.00 CHF
	PT - Charges à payer	21'802.80 CHF	16'025.60 CHF
	Capital propre	59'957.05 CHF	49'712.70 CHF
	Perte / Bénéfice de l'exercice	5'633.61 CHF	8'231.80 CHF
	Capital RD 2019 grmt genevois		2012.55
	Total passifs	<u>87'583.46 CHF</u>	<u>76'092.65 CHF</u>

Elodie Baudin précise que les dons viennent des membres honoraires qui continuent souvent de payer une somme malgré le fait qu'ils ne sont plus soumis à cette obligation.

Par la suite, M. Francis Lang de la commission de gestion nous fait son rapport :

M. Francis Lang et Mme Audrey Sylvestre se sont réunis le 22 novembre 2022 à Grandson. Ce jour-là, les comptes et toutes les pièces justificatives de l'exercice du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022 leurs ont été présentés. La comptable, Elodie Baudin et le président, Fabrice Nagel étaient à disposition pour les explications.

Sur la base de leur examen, toutes les pièces comptables étaient conformes.

La commission remercie Elodie Baudin pour la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée de valider les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

L'assemblée accepte l'ensemble des comptes à l'unanimité.

#### 4. Budget 2023

Elodie Baudin présente le budget 2023, qui présente un léger bénéfice de 300CHF.

Produits		
		<b>Budget 2023</b>
	Cotisations	14'500.00 CHF
	Dons	8'000.00 CHF
	Remise des diplômes	20'000.00 CHF
	Pertes sur débiteurs	0.00 CHF
	Intérêts reçus	0.00 CHF
	<b>Total Produits</b>	<b>42'500.00 CHF</b>
Charges		
	Charges remise des diplômes	20'000.00 CHF
	Dons, sponsors	0.00 CHF
	Assemblée générale	3'500.00 CHF
	Cotisations organisations	2'000.00 CHF
	Charges pour organe de révision	500.00 CHF
	Publicité, manifestations	0.00 CHF
	Administration	16'000.00 CHF
	Frais comptes postaux	200.00 CHF
	<b>Total Charges</b>	<b>42'200.00 CHF</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>300.00 CHF</b>

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

#### 5. Approbation des procès-verbaux de dissolution des groupements régionaux

Pour le groupement fribourgeois, Cyrille Gassmann indique que le procès-verbal se trouve sur le site d'AGORA sous AMASR. Une assemblée extraordinaire s'est tenue le 30 septembre 2022 à la suite de l'assemblée générale de l'association des maîtres agriculteurs fribourgeois. 25 membres étaient présents et ont voté à l'unanimité pour la dissolution du groupement. Les comptes seront bouclés à la fin de l'année et soumis pour approbation lors de l'assemblée générale de l'AMASR 2023, il restera un bénéfice d'environ 5000CHF qui sera reversé à l'AMASR.

Simon Egger explique qu'il y a 9 groupements dans les maîtres agriculteurs et qu'il y en a deux qui ne vont pas être dissous (celui du Nord Vaudois et celui de la Côte). Pour le Nord Vaudois, la cotisation va augmenter de 5CHF, le groupement fonctionnera de la même manière, mais comme amicale avec toujours une assemblée générale, une sortie et une visite chaque année.

Pour la Broye, la décision a été prise de faire une assemblée de dissolution l'année prochaine, il n'y a donc pas de PV à présenter actuellement. Une dernière sortie sera faite l'année prochaine, ainsi que la dissolution complète du groupement et donc une partie des comptes sera reversée à l'AMASR.

Pour la Côte, comme pour le Nord Vaudois, le groupement va continuer d'exister sous forme d'amicale, avec une assemblée générale et une sortie par année.

Les autres groupements étant inactifs, ils devront d'abord décider en leur sein de la marche à suivre.

L'assemblée approuve les procès-verbaux qui concernent le groupement fribourgeois.

## 6. Cotisations 2023

Pour les cotisations 2023, le comité propose de garder le même montant que l'année dernière. Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.

## 7. Election des délégués régionaux

En principe, 2 délégués doivent être choisis par régions :

Jonas Porchet, pour la Broye, remercie Stéphane Gilléron, qui a fini sa maîtrise cette année, et accepte de représenter sa région ; pour le deuxième délégué, c'est en discussion avec Fabian Loup.

Pour le Nord, il s'agira de Fabian Pellaux, président du groupement, et Jean-Marc Beauverd, caissier-secrétaire du groupement.

Pour la Côte, ce sera Marc Bory et Nicolas Bally.

Pour Fribourg, ce sera Francis Bapst et Sébastien Berset.

Pour Genève, Neuchâtel, le Jura et le Jura bernois, aucun délégué n'a pour l'instant été trouvé.

Les délégués régionaux sont nécessaires notamment pour l'organisation des manifestations, telles que la remise de diplômes et l'Assemblée Générale.

Les personnes proposées sont élues par acclamation.

## 8. Election d'un 2<sup>ème</sup> suppléant à la commission de gestion (Neuchâtel)

M. Alain Stampfli, de Lignière, est élu à l'unanimité comme nouveau membre à la commission de gestion.

## 9. Proclamation des membres honoraires (volée 1972)

Les membres de la volée 1972 :

Monsieur	BANDERET	Bernard	Nuvilly	
Monsieur	BOURGUET	André	Granges (Veveyse)	
Monsieur	CHOLLET	Jacques	Cossonay-Ville	
Monsieur	CLEMENT	Adrien	Posieux	
<i>Monsieur</i>	<i>CONOD</i>	<i>Pierre-Henri</i>	<i>Brettonnières</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	CORBAZ	François	Le Mont	
Monsieur	CRETEGNY	Philippe	Prilly	
Monsieur	CROT	Edgar	Essertes	
Monsieur	DESSIMOZ	André	Conthey-Place	
Monsieur	DUBAULOZ	Albert	Sullens	
Monsieur	ETTER	Michel	Corcelles	

<i>Monsieur</i>	<i>EVEQUOZ</i>	<i>Urbain</i>	<i>Conthey</i>	<i>décédé</i>
<i>Monsieur</i>	<i>GRANDJEAN</i>	<i>Gilbert</i>	<i>Epagny</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	HAUSER	Willy	Dompierre	
<i>Monsieur</i>	<i>HIRSCHI</i>	<i>Samuel</i>	<i>Sugnens</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	KUFFER	Philippe	Vulliens	
<i>Monsieur</i>	<i>MARMY</i>	<i>Gérard</i>	<i>Estavayer-le-Lac</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	MORIER	Samuel	Boussens	
<i>Monsieur</i>	<i>PHILIPONA</i>	<i>Jean-Nicolas</i>	<i>Vuippens</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	PICHONNAT	Michel	Prévonloup	
<i>Monsieur</i>	<i>PIQUILLOUD</i>	<i>Roger</i>	<i>Vallamand</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	PITTET	Fred-Richard	Cottens	
Monsieur	RABOUD	Gilles	Ardon	
<i>Monsieur</i>	<i>ROCHAT</i>	<i>Jacques</i>	<i>Dompierre</i>	<i>décédé</i>
<i>Monsieur</i>	<i>ROUILLIER</i>	<i>Edmond</i>	<i>Cernier</i>	<i>décédé</i>
Monsieur	ROULIN	Jean-Marie	Cugy	
Monsieur	TELLENBACH	Ernest	Aubonne	
Monsieur	THEINTZ	Roger	Pizy	
Monsieur	UMMEL	Roger	La Chaux-de-Fonds	
Monsieur	YERLY	Jean-Pierre	Echarlens	

## 10. Admission des nouveaux membres (volée 2022)

Pour l'année 2022, nous félicitons les nouveaux maîtrisés suivants :

Monsieur	Brügger	Adrien	Arconciel
Madame	Croisier	Sophie	Gimel
Madame	Gfeller	Lucie	Broc
Monsieur	Gilliéron	Stéphane	Mézières
Monsieur	Kilchenmann	Emmanuel	Fribourg
Monsieur	Périsset	Julien	Gillarens
Monsieur	Renevey	Benoît	Payerne
Monsieur	Richoz	Cédric	Chavannes-sous-Orsonnens
Monsieur	Rollier	Loïc	Nods

## 11. Propositions individuelles et divers

Magali Briod, responsable de la formation professionnelle agricole chez Agora, prend la parole pour donner des informations concernant la révision de la formation initiale CFC. Actuellement, le CFC se déroule en 3 ans pour tous les champs professionnels de l'agriculture. Pour le contexte de cette révision : la part des candidats qui font le CFC d'agriculteur et qui ont déjà un autre CFC avant augmente ; et la presque totalité des candidats vont reprendre une exploitation par la suite. La décision a été prise de réviser complètement la formation suite aux nombreuses évolutions du métier ainsi que les divers contextes des exploitations. À l'avenir, il restera 4 métiers : agriculteur, viticulteur (fusion des viticulteurs et cavistes), maraîcher et arboriculteur. Pour les agriculteurs, les deux premières années de CFC, tout le monde fait la même chose. En 3<sup>ème</sup> année, les apprentis choisissent

une orientation (une branche de production qu'ils vont approfondir) en plus des autres branches communes, ils obtiennent le CFC à la fin de la 3<sup>ème</sup> année. Ils peuvent choisir de continuer avec une 4<sup>ème</sup> année facultative, afin de suivre une deuxième orientation et d'obtenir un deuxième CFC. Les orientations des agriculteurs seront les suivantes : grande culture, production bovine (viande et lait), production avicole, production porcine, économie alpestre et agriculture de montagne, grande culture bio. Pour les viticulteurs, les deux orientations seront : la vigne et la cave. Les plans de formation sont rédigés. Les orientations seront mentionnées sur les CFC. Le défi est qu'une grande partie des apprentis (50%) fassent cette 4<sup>ème</sup> année avec une deuxième orientation approfondie. Les prochaines étapes : d'ici la fin de l'année, finaliser le projet. Puis, au printemps, AgriAliForm lancera la consultation interne (durée de 4 mois) : AGORA pourra donner son avis sur le projet. Ensuite, cela devra passer par différents offices fédéraux, avec comme idée que la révision entre en vigueur pour la rentrée 2024.

Discussion autour de la séparation dans l'orientation « grande culture » entre conventionnel et bio. La majorité défend le modèle d'une seule orientation, avec le conventionnel et le bio enseignés.

Fabrice Nagel est remercié pour sa présidence, ainsi que l'organisation de la remise des diplômes, il remercie à son tour toutes les personnes présentes et clôt l'assemblée générale 2022 à 12h00.

Chavornay, le 15 mai 2023

Le secrétaire

Simon Egger